



Communiqué de presse

Date 24.1.2024

Le Conseil fédéral adopte le programme pluriannuel de la statistique fédérale 2024 à 2027

Le Conseil fédéral a adopté, le 24 janvier 2024, le programme de la statistique publique de la Confédération pour les années à venir. Ce document donne un aperçu des objectifs, priorités et activités dans le domaine de la statistique. L'élément central de ce huitième programme pluriannuel est la contribution à la transformation numérique de l'administration fédérale.

La statistique fédérale comprend tous les services de la Confédération qui sont responsables de statistiques publiques. Elle élabore des informations statistiques fondées, reposant sur des données fiables et des méthodes modernes. La société, la politique et l'économie en sont tributaires pour prendre leurs décisions. Les exigences auxquelles doit satisfaire la statistique publique en Suisse évoluent avec les progrès technologiques et les attentes croissantes des utilisateurs. Le programme pluriannuel donne un aperçu des prestations actuelles de la statistique fédérale et des objectifs prévus au cours de la prochaine législature afin d'adapter les produits statistiques aux besoins en mutation des utilisateurs et d'optimiser l'utilisation des données existantes.

Innover tout en restant fidèle aux valeurs centrales

Les produits de la statistique fédérale doivent rester actuels, indépendants, pertinents et facilement accessibles. Parallèlement, la statistique doit évoluer et tirer parti des progrès technologiques. Ainsi, il s'agit d'exploiter pleinement le potentiel des nouvelles méthodes de collecte et d'analyse – avec le soutien de l'intelligence artificielle par exemple – pour assurer une production statistique moderne.

Dans les années à venir, il importera en outre de poursuivre les efforts de standardisation entamés lors du dernier programme et d'étendre à tous les domaines pertinents l'harmonisation des métadonnées de la Confédération. Ainsi, producteurs de statistiques et administrations trouveront plus facilement les données des autres offices et l'usage multiple des données pour la statistique et la recherche s'en trouvera simplifié. Il s'agit-là d'une condition primordiale pour la transformation numérique de l'administration fédérale. L'utilisation multiple des données décharge les entreprises et les particuliers, qui doivent être interrogés moins souvent, et elle améliore globalement l'efficacité de la production statistique.

Parallèlement à l'extension des possibilités d'utilisation des données, il s'agit aussi de développer la sécurité des données et en particulier d'assurer la protection contre les fuites d'informations, les abus et les cyberattaques. Par ailleurs, la statistique fédérale s'engage à assurer une utilisation innovante, sûre et appropriée de ses données, tout en préservant ses valeurs fondamentales: scientificité, transparence et indépendance professionnelle. Ces

valeurs garantissent que la politique, l'économie et la société civile peuvent s'appuyer sur les données statistiques pour se forger une opinion qualifiée et prendre des décisions fondées.

Informations supplémentaires:

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/ofs/statistique-publique/programme-pluriannuel.html>

Renseignements:

Markus Schwyn, directeur suppléant,
Office fédéral de la statistique OFS,
tél.: +41 58 463 67 02,
e-mail: markus.schwyn@bfs.admin.ch

Service des médias de l'OFS:
tél.: +41 58 463 60 13,
e-mail: media@bfs.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral de l'intérieur (DFI)